



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 2 août 2021

FRANCE RELANCE : 36,5 MILLIONS D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE RECYCLAGE FONCIER DES FRICHES EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a souhaité déployer un fonds dédié au financement des opérations de recyclage des friches. Initialement doté de 300 millions d'euros, il a été porté à 650 millions d'euros grâce à un abondement complémentaire annoncé par le Premier ministre en mai dernier.

La reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels et agricoles, dans la droite ligne de la stratégie « Eau Air Sol » pour la préservation des ressources en Auvergne-Rhône-Alpes. Des friches urbaines, commerciales, (aéro-)portuaires, ferroviaires ou routières, industrielles, militaires ou minières, et plus généralement du foncier déjà artificialisé mais sous-utilisé, existent et pourraient être réutilisés pour des projets d'aménagement ou de relocalisation d'activités, et ainsi permettre d'éviter l'artificialisation des sols si de tels projets se développaient sur des terrains naturels ou agricoles.

La première édition 2020-2021 du fonds friches en Auvergne-Rhône-Alpes a d'ores et déjà permis de mobiliser 28,7 millions d'euros pour financer [46 opérations de recyclage](#) retenues par Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône.

Compte-tenu du succès de cette mesure du plan de relance et des besoins exprimés par les territoires de notre région, un nouvel appel à projets doté d'une enveloppe de 36,5 millions d'euros est lancé jusqu'au 27 septembre 2021 auprès des collectivités, entreprises publiques locales et bailleurs sociaux notamment. Face aux besoins importants de logements, le

dispositif est désormais ouvert aux projets exemplaires visant à produire des logements en zone tendue.

Pour en savoir plus : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/36-5-millions-d-euros-dedies-au-deuxieme-appel-a-a19956.html>

**Cabinet du préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69